

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	27

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 novembre, s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPRETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Monsieur GARDINIER Frédéric.

Absents excusés :

Monsieur LHOSTE Laurent ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Madame GUINAND Alexandra ; Monsieur LE DEM Philippe ; Madame KHEDDAR Haiate ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Madame LECLERC Sylvie.

Procuration a été donnée à :

Monsieur LHOSTE Laurent donne procuration à Monsieur GIRAULT Dominique
Monsieur DE SAINTE CROIX donne procuration à Monsieur COURTILLAT Claude
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige
Monsieur LE DEM donne procuration à Madame BOURGOIN Evelyne
Madame ACIMOVIC Cennet donne procuration à KHEDDAR Haiate
Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice

Madame LAURENT Jacqueline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2024-083 : NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CITÉ EUROPÉENNE DU PIANO HISTORIQUE (CEPH).

Considérant la création de cette association dont le principal objet sera de :

- ⇒ Préserver et restaurer des pianos historiques
- ⇒ Enregistrer de la musique et créer des événements.

Considérant que cette association est composée d'un conseil d'administration de 11 membres.

Considérant que parmi ces 11 membres il y a 2 représentants de la commune de Briare comme précisé dans les statuts.

Considérant qu'il convient de nommer les 2 représentants la commune au Conseil d'administration.

Considérant les candidatures de :

- Edwige SIGNORET, Adjointe à la Culture ;
- Valérie VICHERAT Adjointe aux Finances

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTÉ la candidature de Mesdames Edwige SIGNORET et Valérie VICHERAT en tant que représentantes de la commune au conseil d'administration de la CEPH.

Le 25 novembre 2024

La Secrétaire de séance,



Jacqueline LAURENT

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET